

2014/6180 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 14 400 EUROS A L'ASSOCIATION « GERTRUDE II » POUR L'ORGANISATION DES EVENEMENTS "6P+XM=MC2" ET "UN CHEMIN DE DANSE" EN MARS 2014 DANS DIFFERENTS LIEUX DE LYON - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 décembre 2013 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«L'Association « Gertrude II » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de plusieurs événements dont elle s'occupe à l'année suite au 10 ans du programme de co-développement artistique et culturel durable entre Lyon, Sétif et Alger et le réseau d'échanges artistiques entre 6 pays intitulé « 6 pays + X Mouvements = Migrations créatives contemporaines » dans différents lieux de Lyon.

L'Association « Gertrude II » est une Compagnie d'événements et de créations créée en 2002, autour d'une équipe d'artistes, Guillemette Grobon et Sandrine Picherit, qui décline ses activités selon trois axes :

- des créations : spectacles vivants et art contemporain ;
- un programme de rayonnement artistique partagé entre la France et l'Algérie ;
- des actions culturelles construites autour de la transmission du patrimoine poétique berbère et arabe.

L'Association « Gertrude II » mène ainsi, depuis 10 ans, un programme de rayonnement culturel partagé entre la France et l'Algérie en partenariat avec l'Association « Chrysalide » d'Alger et « Perséphone » de Sétif, un projet pilote de formations et de créations basé sur des échanges et des rencontres entre les deux rives de la Méditerranée. De 2003 à 2013, 140 artistes ont participé à ce programme à travers 6 événements à Lyon, 3 à Sétif et 1 à Alger. De nombreuses animations ont été proposées au public : des résidences de création, des cycles de formations (lectures publiques, histoire du théâtre...), des stages de danse, de la poésie, des tables rondes, des expositions d'arts plastiques, du slam. L'année dernière, l'Association a fêté la clôture de ce programme intitulé « noir sur blanc » et les 10 ans de ce programme.

Parallèlement, de 2010 à 2012, la Compagnie a mis en place des rencontres et animations dans l'espace public de chaque arrondissement de la Ville de Lyon, les gaadas poétiques, en lien avec les acteurs locaux autour de la transmission et du partage du patrimoine poétique arabo-berbère du V^e siècle à nos jours en français, en arabe et en berbère.

L'année dernière, l'Association a fêté la clôture du programme « noir sur blanc » et les 10 ans de ce programme.

L'Association proposera trois «cheminements artistiques contemporains » tout au long de l'année 2014 : « 6 Pays + X Mouvements = Migrations Créatives Contemporaines », un projet de diffusion artistique et « Un chemin de danse ». La Ville de Lyon souhaite soutenir le premier (Direction des Evénements et Direction des relations internationales) et le troisième événement (Direction des Evénements).

Le projet «6 pays + X Mouvements = Migrations créatives contemporaines » fait suite au programme noir sur blanc Sétif Lyon Alger qui a permis de créer un réseau euro-méditerranéen en créant des liens et d'établir une réelle circulation des pensées et des œuvres avec des artistes et des penseurs du bassin méditerranéen. L'événement reste dans cette même perspective, mais en s'étendant au bassin méditerranéen : France, Italie, Tunisie, Algérie, Maroc et Espagne. L'Association souhaite conserver et développer le dialogue interculturel entre différents acteurs venus de plusieurs horizons (artistiques, scientifiques, institutionnels...). Cet événement a pour but de placer la coopération culturelle comme une politique territoriale majeure, au même niveau que l'environnement, la solidarité internationale, l'économie...

Ce projet se concrétisera en 2014 par :

- une résidence de création en partenariat avec le Cube à Rabat (Maroc) : écrivains, dramaturges, journalistes se réuniront à Lyon autour de tables rondes et d'échanges sur leurs différents corps de métiers ;
- une résidence à Barcelone avec un metteur en scène, un écrivain et un penseur ;
- deux résidences d'ingénierie à Turin et à Tunis, selon le même format.

Cette année, les partenariats principaux mis en place seront avec deux pays : le Maroc et l'Espagne. Les partenaires culturels institutionnels en France sont la Région Rhône-Alpes, la Ville de Lyon, le Grand Lyon, l'Institut Cervantès de Lyon, l'Association les Banlieues d'Europe, Résacoop, la Maison des Passages, le COSIM Rhône-Alpes, la Cimade, le 6^e Continent, l'AmphiOpéra de Lyon, le Nouveau Théâtre du 8^e.

L'événement « Un chemin de danse » reste dans la continuité du projet « *Gaada poétique* » programme d'actions culturelles en Rhône-Alpes qui met en valeur le patrimoine poétique universel berbère et arabe, du V^e siècle à nos jours. Ce projet s'articulera autour d'ateliers de danse pour élaborer un travail d'exploration personnel et de développement de pensées afin de créer un moment d'échange privilégié entre les différents participants. Le projet donnera le jour à une charte chorégraphique, restituée à l'occasion du festival Migrant'scène.

Les partenariats en cours sont le Forum réfugiés (Lyon, Villeurbanne), la Cimade (Lyon, Villeurbanne, Romans, Valence), l'Association des amoureux des bancs publics, la Fondation Abbé Pierre, la Région Rhône-Alpes, la DRAC Rhône-Alpes et d'autres partenaires sont envisagés.

A travers ces événements, l'Association a pour objectifs de :

- poursuivre et développer les échanges et la coopération culturelle entre la France et l'Italie, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et l'Espagne ;
- pérenniser le réseau extrait du bassin méditerranéen pour explorer différentes approches d'expressions ;
- approfondir la compréhension réciproque entre différents peuples ;
- permettre la rencontre, les échanges et le partage des savoirs.

Le budget prévisionnel de ces événements s'élève à 148 100 € pour « 6 pays + X Mouvements = Migrations Créatives et contemporaines » et de 48 100 € pour « Un chemin de danse » soit un total de 196 200 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Gertrude II », je propose de lui allouer une subvention de 14 400 euros.

Il est donc nécessaire d'établir une convention afin de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention, ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention. »

Vu ladite convention ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 14 400 € est allouée à l'Association « Gertrude II », pour l'organisation des événements « 6 pays + X Mouvements = Migrations Créatives et contemporaines » et « Un chemin de danse », dans différents lieux de Lyon.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Gertrude II » est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2013, répartis comme suit :

- 14 400 €, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985 imputation 024 – 6574 ;

- 6 000 €, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS, ligne de crédit n° 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN